

## RÉSUMÉ DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DE CLUB NXT

La présente déclaration de confidentialité a été modifiée pour la dernière fois le 27 mars 2024, il s'agit de la deuxième version.

La vie privée de nos joueurs du Club NXT est très importante pour nous ! Si vous souhaitez vérifier plus spécifiquement comment nous traitons les données à caractère personnel de nos joueurs Club NXT et leur environnement, vous pouvez retrouver la déclaration de confidentialité ici.

Le résumé ci-dessous de notre déclaration de confidentialité du Club NXT vous informe en moins de deux minutes de la manière dont le Club de Bruges traite vos données à caractère personnel dans le contexte du Club NXT. Vous voulez en savoir plus ? Nous vous invitons à lire notre déclaration de confidentialité complète, dans laquelle se trouvent des explications détaillées.

La présente déclaration de confidentialité a été rédigée tout d'abord pour informer le joueur du Club NXT du traitement des données à caractère personnel que nous collectons. Néanmoins ce document contient également des informations indispensables pour vous en tant que parent ou tuteur afin d'informer votre enfant de manière pratique sur le fonctionnement du Club NXT.

### Que faut-il savoir ?

Le Club NXT est la division jeunesse de CLUB BRUGGE SA. Le club NXT est un environnement favorable où de jeunes gens peuvent s'épanouir pour réaliser leur rêve : devenir athlète de football professionnel et être en mesure de remporter des prix individuels et collectifs. Tout cela dans un environnement où ils peuvent et doivent faire eux-mêmes des choix. Un environnement qui fait partie de la culture du Club de Bruges où les joueurs sont accompagnés individuellement dans un cadre professionnel.

Pour contribuer à cet objectif, le Club NXT gère un passeport social de chaque joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13. Le Passeport Social est un outil permettant d'obtenir une vision globale du parcours déjà effectué par un joueur du Club NXT au sein du Club NXT. Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, aucun Passeport Social n'est utilisé, mais les mêmes types de données personnelles peuvent être traités si nécessaire.

Dans le cadre du Passeport Social, un joueur du Club NXT sera observé dans son intégralité dans différents domaines de la vie, comme un instrument pour le joueur, le coach et le club.

Dans l'exercice de ces activités, le Club de Bruges peut traiter des Données à caractère personnel. Le Club de Bruges protégera lors de tous les traitements possibles les Données à caractère personnel que le joueur du Club NXT, le parent ou le tuteur nous fournit au sujet de ce joueur du Club NXT, du parent, du tuteur et/ou de la situation familiale, conformément à la législation belge et européenne en la matière.

### Quelles sont les informations que nous pouvons obtenir du joueur du Club NXT ?

- **Données d'identification et coordonnées** : prénom, nom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, coordonnées du ou des parents ou du tuteur ;
- **Données relatives à la santé** : caractéristiques physiques ou mentales de la santé ou pathologies, résultats des tests médicaux ;
- **Données psychosociales** : caractéristiques de personnalité, comportement vis-à-vis des autres, difficultés d'apprentissage éventuelles ;
- **Informations sur le fonctionnement à l'école** : coordonnées de l'école et le lieu des résultats des études, comportement à l'école, activités parascolaires ;
- **Informations sur la situation familiale et sur le bien-être en général** : composition de la famille, situation financière générale de la famille, facteurs de stress familiaux,

participation des membres de la famille au Club NXT ;

- **Fonctionnement plus large au sein du Club NXT :** participation aux formations et coaching (y compris les missions et les défis dans le cadre éventuel des 'devoirs de football'), incidents au sein du Club, parcours de suivi physique et mental.

### **Pourquoi collectons-nous ces informations ?**

Nous collectons les Données à caractère personnel du joueur du Club NXT et les Données à caractère personnel de sa famille fournies avant tout pour permettre à chaque joueur du Club NXT d'être accompagné de manière individuelle et pragmatique dans la réalisation de son potentiel, tant sur le plan physique que mental au sein du Club NXT. Par ailleurs, nous traitons également ces Données à caractère personnel :

- Pour pouvoir contacter le(s) parent(s) ou le tuteur du joueur du Club NXT ;
- Pour pouvoir exécuter le contrat avec le joueur du Club NXT et le(s) parent(s) ou le tuteur.

### **Quelle finalité juridique utilisons-nous pour traiter ces Données à caractère personnel ?**

Nous traitons les Données à caractère personnel du joueur du Club NXT sur la base de la finalité juridique suivante :

- Exécution du contrat ;
- (Consentement) explicite

### **Qui a accès aux Données à caractère personnel conservées ?**

En fonction de la finalité et du contexte spécifique, les collaborateurs du Club de Bruges et du Club NXT peuvent avoir accès aux Données à caractère personnel du joueur du Club NXT. Cet accès est toutefois limité en fonction du contenu de l'emploi et des droits d'accès de cet employé du Club de Bruges, entre autres en prévoyant les droits d'accès adéquats.

### **Combien de temps ces Données à caractère personnel sont-elles conservées ?**

Nous conservons les Données à caractère personnel du joueur du Club NXT et les Données à caractère personnel de sa famille fournies aussi longtemps que cela est essentiel pour les finalités du traitement ou pour la relation (contractuelle) (pour plus d'informations : voir l'article 4 de la déclaration de confidentialité détaillée ci-dessous).

### **Qu'est-ce que le joueur du Club NXT, son parent ou son tuteur ont sous contrôle ?**

Pour tout traitement des Données à caractère personnel du joueur du Club NXT, les droits suivants peuvent être exercés en envoyant un e-mail à [dpo@clubbrugge.be](mailto:dpo@clubbrugge.be) (pour plus d'informations : voir l'article 5 de la déclaration de confidentialité détaillée ci-dessous) :

- **Droit d'accès et de consultation :** vous avez le droit d'accéder à vos Données à caractère personnel ou à celles de votre enfant et à l'utilisation que nous faisons de ces Données à caractère personnel, par exemple en demandant une copie des Données à caractère personnel que le Club NXT conserve et traite ;
- **Droit de rectification, de suppression et de limitation :** vous avez le droit de faire modifier vos Données à caractère personnel ou celles de votre enfant, de faire supprimer vos données (sauf si nous avons une obligation de conserver ces données à caractère personnel) ou de limiter le traitement ;
- **Droit d'opposition :** dans certains cas, vous avez le droit de vous opposer au traitement des données du joueur du Club NXT ;

- **Droit de retrait du consentement** : dans certains cas, vous avez le droit de mettre fin à un consentement donné antérieurement pour le traitement de données à caractère personnel ;
- **Droit de déposer une plainte** : vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité de protection des données si vous pensez que vos données ou celles de votre enfant ne sont pas traitées correctement par le Club de Bruges ;
- **Décisions et profilage automatisés** : vous avez le droit de nous demander de ne pas faire l'objet d'une décision basée sur un traitement automatisé (y compris le profilage) ;
- **Droit au transfert gratuit des données** : vous avez le droit d'accéder aux Données à caractère personnel du joueur du Club NXT dans un format structuré et lisible par machine ou dans un autre format standard afin qu'elles soient lisibles par un autre responsable du traitement.

## DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ CLUB NXT

Version 1.1 - 27 mars 2024

### Sommaire

<b>Article 1 – GÉNÉRALITÉS.....</b>	<b>5</b>
<b>Article 2 – DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES.....</b>	<b>5</b>
<b>Article 3 – FINALITÉS DU TRAITEMENT .....</b>	<b>7</b>
<b>3.1 Finalités générales.....</b>	<b>7</b>
<b>3.2. Transfert à des tiers.....</b>	<b>9</b>
<b>3.3 Obligations légales .....</b>	<b>9</b>
<b>Article 4 - DURÉE DU TRAITEMENT .....</b>	<b>9</b>
<b>Article 5 – VOS DROITS .....</b>	<b>10</b>
<b>5.1 Droit d'accès et de consultation .....</b>	<b>10</b>
<b>5.2 Droit de rectification, effacement et restriction.....</b>	<b>10</b>
<b>5.3 Droit d'opposition .....</b>	<b>10</b>
<b>5.4 Droit de transférer librement des données.....</b>	<b>10</b>
<b>5.5 Droit de retirer votre autorisation.....</b>	<b>10</b>
<b>5.6 Décisions automatisées et profilage.....</b>	<b>11</b>
<b>5.7 Exercice des droits du joueur du Club NXT et du membre concerné, sa famille .....</b>	<b>11</b>
<b>5.8 Droit de déposer une plainte .....</b>	<b>11</b>
<b>Article 6 – SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ .....</b>	<b>11</b>
<b>Article 7 – DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT .....</b>	<b>12</b>

## Article 1 – GÉNÉRALITÉS

**1.1** Le Club NXT est la division jeunesse de CLUB BRUGGE SA. Le club NXT est un environnement favorable où de jeunes gens peuvent s'épanouir pour réaliser leur rêve : devenir athlète de football professionnel et être en mesure de remporter des prix individuels et collectifs. Tout cela dans un environnement où ils peuvent et doivent faire eux-mêmes des choix. Un environnement qui fait partie de la culture du Club de Bruges où les joueurs sont accompagnés individuellement dans un cadre professionnel. La présente déclaration de confidentialité a été établie pour vous informer de la manière dont nous traitons les Données à caractère personnel du joueur du Club NXT, à savoir toutes les informations concernant une personne identifiée ou identifiable (ci-après « **Données à caractère personnel** ») et de la manière dont vous pouvez effectuer un contrôle de ces données.

Lorsque nous apporterons des modifications à la présente déclaration de confidentialité, nous vous en informerons via l'application Blauw Hart (ou, si cela s'avère impossible, via un autre canal approprié).

**1.2** Le responsable du traitement des Données à caractère personnel du joueur du Club NXT est CLUB BRUGGE SA, dont le siège social est établi à 8300 KNOKKE-HEIST, Herenweg 9, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0460.444.251.

**1.3** La collecte et le traitement des données à caractère personnel sont soumis à des conditions strictes. Le Club de Bruges agit en conformité avec :

- i. le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données à caractère personnel ; et/ou
- ii. toute (future) législation belge en application de ce Règlement.

Vous n'êtes pas tenu de nous communiquer des Données à caractère personnel. Toutefois, nous ne pouvons pas fournir certains services de soutien et de formation aux joueurs du Club NXT si le joueur du Club NXT ou son ou ses parents ou tuteur ont refusé de nous communiquer certaines données.

## Article 2 – DONNÉES PERSONNELLES COLLECTÉES

Catégorie	Informations	Contexte
<b>Données d'identification et coordonnées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• prénom</li> <li>• nom</li> <li>• adresse</li> <li>• adresse e-mail</li> <li>• numéro de téléphone</li> <li>• coordonnées du ou des parents ou du tuteur</li> </ul>	Ces données sont recueillies afin d'identifier le joueur et de pouvoir le contacter lui-même ainsi que ses parents/tuteur.
<b>Données relatives à la santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• caractéristiques de santé physique ou pathologies</li> <li>• caractéristiques de santé mentale ou pathologies</li> <li>• résultats des tests médicaux et un scan (tels que les scanners du squelette)</li> </ul>	<p>Ces données sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat.</p> <p>Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.</p>

<p><b>Données psychosociales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• caractéristiques de personnalité</li> <li>• comportement vis-à-vis des autres</li> <li>• difficultés d'apprentissage éventuelles</li> </ul>	<p>Ces données psychosociales sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat.</p> <p>Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.</p>
<p><b>Informations sur le fonctionnement à l'école</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• coordonnées de l'école et lieu des résultats des études</li> <li>• comportement à l'école</li> <li>• activités parascolaires</li> </ul>	<p>Ces données sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat. Des consultations régulières sont également prévues entre l'école et les collaborateurs du Club NXT, pour permettre un suivi ciblé par les deux parties.</p> <p>Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.</p>
<p><b>Informations sur la situation familiale et le bien-être en général</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• composition de la famille</li> <li>• situation financière générale de la famille</li> <li>• facteurs de stress familiaux</li> <li>• participation des membres de la famille au Club NXT</li> </ul>	<p>Ces données sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat.</p> <p>Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.</p>
<p><b>Fonctionnement plus large du Club NXT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ participation à des formations et coaching</li> <li>▪ incidents au sein du Club</li> <li>▪ les parcours de suivi physique et mental.</li> </ul>	<p>Ces données sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat.</p> <p>Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.</p> <p>Ces données peuvent également être collectées grâce aux 'devoirs de football' qui sont donnés aux joueurs du Club NXT pendant les périodes de vacances.</p>

### Article 3 – FINALITÉS DU TRAITEMENT

Le Club NXT traite les Données à caractère personnel du joueur du Club NXT et les Données à caractère personnel de sa famille fournies avant tout pour permettre à chaque joueur du Club NXT d'être accompagné de manière individuelle et pragmatique dans la réalisation de son potentiel, tant sur le plan physique que mental au sein du Club NXT.

Cela étant, nous utilisons également vos données à caractère personnel, mais seulement pour les finalités énumérées ci-dessous

#### 3.1 Finalités générales

Nous traitons les Données à caractère personnel du joueur du Club NXT et les Données à caractère personnel de sa famille fournies sur la base des bases légales suivantes et aux fins suivantes :

Catégorie	Base juridique	Finalité
<b>Données d'identification et coordonnées</b>	Exécution du contrat (art. 6.1, b GDPR)	Ces données sont recueillies afin d'identifier le joueur et de pouvoir le contacter lui-même ainsi que ses parents/tuteur.
<b>Données médicales</b>	Exécution du contrat (art. 6.1, b RGPD);  et  Consentement exprès (art. 9.2, a RGPD)	Ces données de santé sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat.  Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.  Le Club NXT ne traite ces données qu'avec l'accord exprès du joueur du Club NXT ou de son ou ses parents ou tuteur.
<b>Données psychosociales</b>	Exécution du contrat (art. 6.1, b RGPD);  et  Consentement exprès (art. 9.2, a RGPD)	Ces données psychosociales sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat.  Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.  Le Club NXT ne traite ces données qu'avec l'accord exprès du joueur du

		Club NXT ou de son ou ses parents ou tuteur.
<b>Informations sur le fonctionnement à l'école</b>	Exécution du contrat (art. 6.1, b GDPR)	<p>Ces données sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat.</p> <p>Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.</p>
<b>Informations sur la situation familiale et le bien-être en général</b>	<p>Exécution du contrat (art. 6.1, b RGPD);</p> <p>et</p> <p>Consentement exprès (art. 9.2, a RGPD)</p>	<p>Ces données, comprenant entre autres une impression générale de la situation financière à domicile, sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat.</p> <p>Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.</p> <p>Le Club NXT ne traite ces données qu'avec l'accord exprès du joueur du Club NXT ou de son ou ses parents ou tuteur.</p>
<b>Fonctionnement plus large du Club NXT</b>	<p>Exécution du contrat (art. 6.1, b GDPR) ;</p> <p>ou, le cas échéant</p> <p>Consentement exprès (art. 9.2, a RGPD)</p>	<p>Ces données sont reprises dans le Passeport social du joueur du Club NXT à partir de la catégorie d'âge U13, afin de pouvoir prévoir un accompagnement adéquat.</p> <p>Pour la catégorie d'âge U12 et plus jeune, ces données peuvent également être traitées mais ne sont pas incluses dans un passeport social.</p> <p>Certaines données d'entraînement et de coaching ne sont traitées qu'avec le consentement du joueur du Club NXT ou de ses parents ou tuteurs. C'est le cas, par exemple, dans le cadre des "devoirs de football"</p>

		optionnels pendant les périodes de vacances.
--	--	--

### 3.2. Transfert à des tiers

Le Club NXT peut faire appel à des tiers pour exécuter et rendre possible le Passeport social et l'accompagnement au sein du Club NXT.

Nous garantissons un niveau de protection des données similaire en imposant des obligations contractuelles à ces tiers, qui sont équivalentes à la présente déclaration de confidentialité, et nous garantissons le respect de la sécurité et de la confidentialité des Données à caractère personnel du joueur du Club NXT et des Données à caractère personnel de sa famille fournies.

D'autre part, nous ne vendons, ni louons, ni distribuons, ni ne mettons ces Données à caractère personnel à la disposition de tiers à des fins commerciales. Nous avons également pris toutes les précautions légales et techniques pour empêcher tout accès et utilisation non autorisés.

En cas de réorganisation ou de transfert, en totalité ou en partie, des activités du Club de Bruges par lesquelles le Club de Bruges réorganise, transfère, cède ses activités ou en cas de faillite du Club de Bruges, les Données à caractère personnel des joueurs du Club NXT peuvent être transférées à de nouvelles entités ou à des tiers. Le Club NXT vous informera au préalable du fait que le Club de Bruges transmet vos Données à caractère personnel à un tiers.

### 3.3 Obligations légales

Nous pouvons être amenés à divulguer ces Données à caractère personnel à la suite d'une décision de justice ou pour nous conformer à d'autres lois ou réglementations impératives. Nous vous en informerons raisonnablement à l'avance, sauf si cela est soumis à des restrictions légales.

## Article 4 - DURÉE DU TRAITEMENT

Les Données à caractère personnel du joueur du Club NXT et les Données à caractère personnel fournies par sa famille sont conservées et traitées par le Club NXT pendant la période où nous sommes légalement tenus de le faire ou aussi longtemps que cela s'avère indispensable aux fins du traitement ou pour la relation contractuelle entre le joueur du Club NXT ou son ou ses parents ou tuteur et le Club de Bruges.

Si nous ne sommes plus en mesure de conserver vos données, elles vous seront envoyées dans un format électronique et couramment utilisé.

Si vous n'exercez pas votre droit à l'effacement, si cela est possible, vos Données à caractère personnel seront conservées dans le Passeport social pour une période de **1 an** après la fin du trajet au sein du Club NXT.

## **Article 5 – VOS DROITS**

### **5.1 Droit d'accès et de consultation**

Vous avez le droit de prendre connaissance à tout moment des Données à caractère personnel du joueur du Club NXT, des Données à caractère personnel fournies par sa famille et de l'utilisation que nous faisons de ces Données à caractère personnel ou de fournir des informations concernant ces données à caractère personnel. Par exemple, vous pouvez demander une copie de ces Données à caractère personnel.

### **5.2 Droit de rectification, effacement et restriction**

Dans certaines situations, vous êtes libre de nous fournir, ou non, certaines données à caractère personnel.

Vous avez toujours le droit de nous demander de modifier ou de compléter vos Données à caractère personnel, ainsi que celles du joueur du Club NXT, si elles sont incorrectes ou incomplètes.

Dans certaines situations, vous pouvez également demander que le traitement de vos Données à caractère personnel et/ou des Données à caractère personnel du joueur du Club NXT soit restreint, si vous pensez que ces données sont imprécises et si vous nous le faites savoir, que le traitement est illicite, que les données ne sont plus nécessaires ou si vous vous y opposez.

En outre, dans certains cas exceptionnels, vous avez le droit de demander au Club NXT de supprimer vos Données à caractère personnel et/ou les Données à caractère personnel du joueur du Club NXT, dans la mesure où nous ne sommes pas en mesure de les rendre anonymes, sauf si nous sommes tenus de les conserver en vertu d'une obligation légale.

Ces demandes seront examinées et évaluées par notre délégué à la protection des données à la lumière de l'accord conclu avec le joueur du Club NXT, de la situation concrète et des différentes législations en vigueur.

Toutefois, si vous pouvez légitimement refuser de communiquer certaines Données à caractère personnel de vous-même et/ou du joueur du Club NXT ou si vous nous demandez de les supprimer - dans la mesure où cela est possible conformément aux dispositions du contrat conclu -, il est possible que nous ne puissions plus offrir nos services et notre accompagnement dans le cadre du Club NXT.

### **5.3 Droit d'opposition**

Vous avez également un droit d'opposition au traitement des Données à caractère personnel du joueur du Club NXT si vous avez des raisons sérieuses et légitimes de le faire.

Une telle demande sera toujours examinée et évaluée par notre délégué à la protection des données à la lumière de l'accord conclu avec le joueur du Club NXT, de la situation concrète et des différentes législations en vigueur.

### **5.4 Droit de transférer librement des données**

Vous avez le droit d'obtenir et/ou de transférer à d'autres responsables du traitement vos Données à caractère personnel que nous traitons, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par une machine.

### **5.5 Droit de retirer votre autorisation**

Dans certains cas, vous avez le droit de retirer votre consentement préalable au traitement de vos Données à caractère personnel, lorsque le traitement de vos Données à caractère personnel est basé sur ce consentement (explicite).

## **5.6 Décisions automatisées et profilage**

Vous avez le droit de nous demander de ne pas faire l'objet d'une décision basée uniquement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, qui produit des effets légaux qui vous concernent ou qui ont un impact significatif.

## **5.7 Exercice des droits du joueur du Club NXT et du membre concerné, sa famille**

Vous pouvez exercer vos droits en nous contactant

par courrier électronique à l'adresse [dpo@clubbrugge.be](mailto:dpo@clubbrugge.be)

ou par courrier postal à

Club Brugge NV

À l'attention du Délégué à la protection des données

Herenweg 9

8300 KNOCKE-HEIST

## **5.8 Droit de déposer une plainte**

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de l'Autorité belge de protection des données :

Autorité de protection des données

Rue de la Presse 35

1000 Bruxelles

Tél. : +32 (0)2 274 48 00

Fax : +32 (0)2 274 48 35

E-mail : [contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)

Un pourvoi devant un tribunal civil reste ainsi toujours possible. Si vous-même ou votre enfant êtes originaire ou travaillez dans un Etat membre de l'UE autre que la Belgique, vous pouvez également introduire une plainte auprès de cette autorité nationale de protection des données. Vous trouverez une liste des autorités nationales de surveillance au sein de l'UE à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/justice/article-29/structure/data-protection-authorities/index\\_en.htm](https://ec.europa.eu/justice/article-29/structure/data-protection-authorities/index_en.htm).

Si le traitement de ses Données à caractère personnel vous cause, ou à votre enfant, un préjudice, vous pouvez introduire une action en indemnisation.

## **Article 6 – SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ**

En fonction du but et du contexte, certains collaborateurs du Club de Bruges auront accès aux Données à caractère personnel du joueur du Club NXT et aux Données à caractère personnel fournies par sa famille. mais uniquement aux fins énoncées dans la présente Déclaration de confidentialité. Cet accès est également limité en fonction du contenu de l'emploi et des droits d'accès de ces employés du Club de Bruges, notamment en prévoyant les droits d'accès adéquats.

Nous avons développé des mesures de sécurité adaptées aussi bien au niveau technique, administratif qu'organisationnel, pour éviter la destruction, la perte, la falsification, la modification, l'accès non autorisé ou la divulgation par erreur à des tiers des Données à caractère personnel du joueur du Club NXT ainsi que tout traitement non autorisé de ces données. Dans le cas où cela se produit quand même et s'il s'agit des données à caractère personnel du joueur du Club NXT concerné, le Club de Bruges vous informera de l'infraction, y compris une description de son impact potentiel et une recommandation visant à en limiter les effets négatifs potentiels.

Le Club de Bruges conserve vos Données à caractère personnel en toute sécurité sur nos serveurs qui se trouvent dans l'Espace économique européen. Toutefois, certains responsables de traitement et/ou sous-traitants peuvent se trouver en dehors de l'Espace économique européen. Si tel est le cas, ces parties traiteront uniquement des données à caractère personnel très minimales et/ou pseudonymisées.

En aucun cas, le Club de Bruges ne peut être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'utilisation illicite ou illégale des données à caractère personnel par un tiers.

#### **Article 7 – DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT**

La présente déclaration de confidentialité est régie, interprétée et mise en œuvre conformément au droit belge, qui s'applique exclusivement à celle-ci.

Les tribunaux du ressort où est établi le siège social du Club Brugge SA sont exclusivement compétents pour connaître tout litige qui résulterait de l'interprétation ou de l'exécution de la présente déclaration de confidentialité.